

**REUNION du 05 juin 2026**

Les membres du Conseil municipal de la Commune de SAINT-SEVERIN-D'ESTISSAC, se sont réunis à 18 H 30 à la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 27/05/2026 conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

**PRESENTS : SCHALLER Sébastien – VILLESUZANNE Christophe - BORDAS Julie – BORDIER Daniel - OURY Nadia – DE SAINT OURS Mélanie**

**ABSENT : HANNES Liesbeth**

M. le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.  
Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Me BORDAS Julie est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte

**26/2026 : Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants (communes de moins de 1 000 habitants)  
selon PV**

**Vu** le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

**Vu** la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

**a) Composition du bureau électoral**

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

BORDIER Daniel – OURY Nadia – VILLESUZANNE Christophe – DE SAINT OURS Mélanie

La présidence du bureau est assurée par le maire.

**b) Les candidatures enregistrées :**

1 Liste de délégué titulaire a été déposé composer de BORDAS Julie

1 liste de délégués suppléants a été déposé composer de OURY Nadia – SCHALLER Sébastien – VILLESUZANNE Christophe

M le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.  
Le maire indique que doivent être élus **UN** délégué(s) et **TROIS** suppléants selon arrêté préfectoral n° 24-2026-05-19-00003 du 19 mai 2026

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

**c) Élection du délégué**

Ont obtenu :

- Mme BORDAS Julie = **6 voix**

Mme BORDAS Julie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

**d) Élection des suppléants**

**NB :** la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 6
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 6
- majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- |                          |   |               |
|--------------------------|---|---------------|
| - M. OURY Nadia          | : | <b>6 voix</b> |
| SCHALLER Sébastien       | : | <b>6 voix</b> |
| – VILESUZANNE Christophe | : | <b>6 voix</b> |

Ayant TOUS obtenu la majorité absolue sont proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.